

FDE renforce sa gouvernance face à l'incident de sur-couverture du portefeuille gaz en voie de résolution, accélère son plan d'actions et ajuste sa trajectoire de croissance

Pontpierre, France, 06 octobre 2026 – FDE, producteur indépendant d'énergie bas carbone, confirme la réduction progressive de la sur-couverture de son portefeuille gaz après son communiqué du 16 juillet 2026. La perte latente associée à cet incident, s'élève à 25.8 M€ en date du 30 septembre 2026.

Cette exposition est liée à une contrepartie avec laquelle FDE a engagé des discussions pour traiter efficacement l'impact de cette sur-couverture.

La liquidité du marché du gaz permet à FDE de poursuivre le rachat progressif de sa sur-couverture, en tenant compte de ses contraintes de liquidité et des conditions de marché. Le Groupe réaffirme que cet incident, individuel et isolé, ne remet en cause ni la qualité de ses actifs ni la pertinence de sa stratégie.

Poursuite continue de la réduction de l'exposition

Conformément au mandat du conseil d'administration qui consiste à veiller à ce que les activités de couverture restent strictement conformes à la politique de gestion de l'énergie (Energy Management Policy), adossées à la production et sans jamais excéder les volumes produits ou anticipés, FDE a poursuivi le rachat progressif de sa sur-couverture, en tenant compte de ses contraintes de liquidité et des conditions de marché, afin de minimiser l'impact de cette sur-couverture non conforme à sa politique de couverture.

- La perte totale liée à cet incident s'élève à 7.6 M€ en date du 30 septembre 2026. Pour rappel, elles étaient de 3.8 M€ au 30 juin 2026.
- A la suite de la réduction progressive de certaines positions, la perte latente liée à la sur-couverture du portefeuille gaz de FDE s'élève à 25.8 M€ sur la base des prix marché en date du 30 septembre 2026¹
- Revenus d'électricité sécurisés : dans le cadre de sa stratégie de gestion des risques et d'un contexte de marché favorable, le Groupe a renforcé ses couvertures électricité sécurisant la majorité de ses revenus (hors contrat d'obligations d'achat) à des niveaux de prix favorables atteignant plus de 95€/MWh pour 2026 et 2027. Il s'agit de ventes à terme d'électricité produite qui assurent des rentrées de liquidité à un prix élevé sur cette période, et permettront de mitiger les conséquences de l'incident de couverture.

Un plan d'actions renforcé pour préserver la trésorerie et financer les projets clés

FDE a déployé un plan d'actions destiné à préserver sa trésorerie tout en maintenant le développement de ses actifs clés.

Ce plan couvre l'ensemble des entités du Groupe et se décline en quatre axes.

Axe 1 : Encaissements additionnels au-delà des cash-flows opérationnels

- Mise en opération de Romerike (Norvège) : depuis l'acquisition du 30 juin 2026, la production est passée de 2 tonnes/heure à plus de 5 tonnes/heure d'intrants sans investissement significatif, et de nouveaux contrats d'intrants ont été sécurisés. L'activité, déficitaire avant la reprise, est désormais bénéficiaire, avec un chiffre d'affaires annuel attendu supérieur à 5 M€, notamment au titre des redevances versées par la municipalité d'Oslo.
- Déblocage des subventions publiques accordées, notamment sur les entités norvégiennes : 2 M€ reçus en septembre 2026 ; des dossiers sont déposés pour mobiliser plus de 10 M€ supplémentaires d'ici la fin de l'année.

¹ Prix spot de marché TTF à 73€/MWh et courbe forward 2026 et 2027 (données disponibles sur la plateforme eex au 30 septembre 2026)

Axe 2 : Réduction des coûts

- Romerike (Norvège) : un travail de restructuration et de réorganisation a permis d'amener l'activité à la rentabilité. Les prochaines étapes consistent à préparer la fiabilisation de l'installation, avant d'investir dans le doublement de sa capacité et de structurer le financement associé à cet actif.
- Alltec (Norvège) : revue et réduction des coûts en ligne avec l'intégration et les synergies avec le Groupe ; relance de l'effort commercial pour compenser le décalage d'un contrat d'EPC important.
- Réduction structurelle des coûts du Groupe : réduction drastique des prestataires externes et des autres frais (juridique, déplacements, etc.) ; adaptation progressive des effectifs au recentrage sur les activités clés et gel des nouvelles embauches.

Axe 3 : Cessions d'actifs non stratégiques

- Vente en cours d'un premier actif norvégien périphérique, issu du portefeuille de Greenstat.
- Vente de l'activité solaire : mandat confié à un conseil, processus engagé et offres en cours de revue.
- Revente d'un terrain industriel : offre reçue portant sur une valeur de plus de 2 M€, en cours d'analyse.
- Cession d'une participation dans un SPV solaire.

Axe 4 : Trésorerie et financement des projets clés

- Une tranche additionnelle de Green Bond de 10 M€ a été signée et octroyée en juillet 2026 par Edmond de Rothschild Asset Management.
- Financements de projet en cours : gaz de mines (AMM) en phase de signature avec documentation agréée ; biogaz avec une termsheet signée.
- La croissance future continuera d'être financée par des financements de projet disciplinés, auprès de banques de renommée internationale, adossés aux actifs tangibles du Groupe qui génèrent des cash-flows solides et récurrents.

Une allocation du capital recentrée sur la génération de cash flows dans un horizon plus court

Le niveau d'endettement actuel reflète avant tout une phase d'investissement soutenue (en hausse à plus de 65 M€ sur FY26) destinée à financer des actifs qui contribueront progressivement à la génération de cash-flow. Dans le secteur de l'énergie, le décalage entre le financement des CAPEX, la mise en service des actifs et leur pleine contribution aux résultats et aux cash-flows est inhérent au modèle de développement.

FDE a par ailleurs engagé un recentrage de ses priorités et de son portefeuille de projets, en privilégiant les actifs les plus proches de leur génération de cash-flow et présentant une création de valeur clairement identifiée sur la base de contrats long terme à prix fixe, notamment dans le gaz de mines et le biogaz. Cette allocation plus sélective du capital permet de mieux maîtriser le rythme des investissements et la trajectoire d'endettement.

La préservation de la trésorerie et la discipline dans l'allocation du capital demeurent des priorités de FDE. Le niveau actuel de levier est temporaire : il correspond à une phase d'investissement et de montée en puissance des actifs, avec une réduction progressive attendue à mesure de leur contribution croissante aux cash-flows du Groupe.

Gouvernance et contrôle : des actes

Le dispositif de pilotage et de contrôle de l'activité de couverture a été refondu : sanctions disciplinaires exécutées ; mise en place d'un système interne de suivi journalier de l'activité de ventes d'énergie avec alertes en temps réel, indépendant de celui du fournisseur d'accès marché ; triple validation de chaque opération ; supervision directe de l'activité de couverture par le conseil d'administration, déléguée au Président, premier actionnaire du Groupe.

FDE a par ailleurs mandaté un audit externe indépendant de son activité de couverture et de sa chaîne de contrôle, sous la supervision du cabinet LPA et des administrateurs indépendants : les conclusions du rapport seront communiquées d'ici le 31 octobre 2026.

En parallèle, plusieurs actions supplémentaires ont été initiées au niveau des organes de gouvernance du Groupe :

- Trois administrateurs indépendants seront proposés d'ici l'Assemblée Générale 2026. Le conseil d'administration disposera avec ces trois sièges supplémentaires d'une large majorité d'administrateurs indépendants. Les comités spécialisés (audit et risques, rémunération et nomination) seront par ailleurs composés à 100 % de membres indépendants, dans le respect des règles de parité auxquelles FDE est particulièrement attaché.
- Renforcement du rôle du Comité d'audit et des comptes, qui devient le Comité d'audit et des risques : il se verra confier la supervision des risques opérationnels, de marché et des matières premières, ainsi que des risques de liquidité, d'endettement et financiers.

Objectifs stratégiques

Compte tenu des décalages pris sur certains projets non prioritaires et de l'incident de sur-couverture, qui réduit temporairement la marge de manœuvre disponible pour réaliser certaines opérations de croissance initialement prévues dans le plan d'affaires du Groupe, FDE rééchelonne son calendrier d'objectifs stratégiques et communiquera ses objectifs révisés d'ici la prochaine Assemblée générale des actionnaires, prévue le 10 décembre 2026.

Ce rééchelonnement, volontaire, traduit une exigence de réalisme. Dans une phase désormais centrée sur la génération de cash-flows, la priorisation des actifs les plus proches de leur mise en service et une allocation du capital plus sélective, FDE privilégie des objectifs sur lesquels elle a le plein contrôle. Le plan stratégique mis à jour précisera cette trajectoire à horizon FY2032, avec des hypothèses de prix explicites et des jalons datés.

Déclaration

« L'incident de sur-couverture n'a pas entamé la solidité de notre cœur industriel : nos actifs produisent, nos volumes d'énergie bas carbone produits progressent grâce à la performance et à la discipline opérationnelle de nos équipes. La gestion de notre exposition traduit une même exigence : protéger la valeur de FDE en prenant compte des projets engagés et de notre trésorerie. »

Dans le contexte actuel, je conduis cette reprise, en plein accord avec le conseil d'administration et entouré de nos actionnaires historiques. Présents à mes côtés, ils ont renouvelé leur soutien dès l'annonce de l'incident et se tiennent, eux aussi, pleinement derrière notre équipe de direction et l'ensemble des collaborateurs de FDE dont je salue l'engagement et les réalisations. »

Julien Moulin, Président de FDE

Prochain événement :

Publication des Résultats Annuels 2026 le 20 octobre après la clôture des marchés

Reuters code: FDE.PA

Presse

contact@francaisedelenergie.fr

+ 33 3 87 04 34 51



Bloomberg code: FDE.FP

Relations investisseurs

ir@francaisedelenergie.fr

+ 33 3 87 04 34 51

À propos de La Française de l'Énergie (FDE)

FDE est un producteur indépendant multi-énergies dédié à la réalisation de Net Zéro. Spécialiste du circuit court et de l'économie circulaire, FDE s'appuie sur son savoir-faire allant de l'ingénierie, à la production d'énergies jusqu'au stockage du CO₂ pour fournir des solutions énergétiques permettant de combiner réduction de l'empreinte carbone et amélioration de la résilience des écosystèmes concernés.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur <http://www.francaisedelenergie.fr/>

Ce communiqué contient des éléments à caractère prospectif concernant les perspectives et les stratégies de croissance FDE et de ses filiales (le "Groupe"). Ces éléments comportent des indications relatives aux intentions du Groupe, ses stratégies, ses perspectives de croissance et des tendances concernant ses résultats opérationnels, sa situation financière et sa position de trésorerie. Bien que ces indications soient fondées sur des données, hypothèses et estimations que le Groupe considère comme raisonnables, ils sont soumis à de nombreux facteurs de risque et incertitudes si bien que les résultats effectifs peuvent différer de ceux anticipés ou induits par ces indications du fait d'une multitude de facteurs, notamment ceux décrits dans les documents enregistrés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) disponibles sur le site Internet de FDE (www.francaisedelenergie.fr). Les informations à caractère prospectif contenues dans ce communiqué reflètent les indications données par le Groupe à la date du présent document. Sauf obligation légale, le Groupe décline expressément tout engagement à mettre à jour ces éléments à caractère prévisionnel à la lumière d'informations nouvelles ou de développements futurs.